

VERS UNE SENSIBILISATION DU MILIEU FACE AUX
RICHESSES DE LA YAMASKA

par

Caroline Bisson, B.Sc.

et

Yan Loïselle Blanchard

Administrateurs du Boisé des Douze

Révisé par

Céline Lussier-Cadieux, M. Ed, Présidente

Mémoire présenté au Bureau d'audience publique en environnement dans le cadre
des audiences publiques sur la gestion des eaux au Québec

Saint-Hyacinthe, Canada, 20 octobre 1999

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	1
1 ÉTUDES DE CAS	2
1.1 Le Boisé des Douze	2
1.2 Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CREM).....	2
1.3 Comité d'Hygiène pour l'Aménagement des rivières Magog et Saint-François (CHARMES)	3
2 RECOMMANDATIONS	4
2.1 Activités dans les écoles	4
2.2 Éduquer la population en général	5
2.3 Reconnaître ce qui est fait.....	6
2.4 Gestion par bassin versant	7
CONCLUSION.....	8
RÉFÉRENCES	9

INTRODUCTION

Depuis quelques années, la gestion des eaux occupe une place de choix chez les citoyens. En effet, la conscience collective et les connaissances face à l'environnement et ses sources de pollution deviennent de plus en plus importantes. D'un point de vue plus régionale, plus particulièrement en Montérégie, la rivière Yamaska s'est dotée d'une qualité d'eau fort peu enviable. Comme vous le savez, la Yamaska fût déclarée la rivière la plus polluée au Québec. Souvent, les populations côtoyant ces cours d'eau ne sont ni intéressées ni sensibles à la nature de ceux-ci. Donc, de génération en génération les gens rejettent et dédaignent sa richesse naturelle et optent pour une pensée collective «il n'y a plus rien à faire». Nous irions même jusqu'à dire que plusieurs citoyens et municipalités pensent qu'il est plus rentable de polluer nos cours d'eau que de déployer les effectifs nécessaires.

Comme vous en subventionnez régulièrement, vous savez fort bien qu'il y a quelques organismes œuvrant sur des causes environnementales qui font de vrais miracles. Très localisés, ces comités se déploient aux niveaux de la sensibilisation auprès du public. Ils participent activement à la dépollution, à la valorisation et au reboisement des espaces verts. Ils sont en plus très efficaces pour planifier et organiser des événements écologiques communautaires.

Les citoyens membres de ces comités sont des «missionnaires» pour ne pas dire des «bâtisseurs d'avenir». Ils jouent un rôle extrêmement important pour notre environnement. Ils savent instruire, éduquer, trouver des solutions et intervenir de façon créative pour la communauté. Ce sont souvent des spécialistes qui se donnent comme mandat de sensibiliser les gens, et plus particulièrement, les enfants, à respecter leur milieu et ses ressources. Nous croyons pertinemment que les démarches auprès des jeunes gens sont d'excellents investissements à long terme. Depuis 20 ans, plusieurs organismes ont fait leurs preuves. C'est le cas pour ceux dont nous traiterons plus loin.

Suite à cette réflexion, nous présenterons trois organismes qui œuvrent dans leur milieu. Ils se sont illustrés aux niveaux de la gestion des milieux naturels, de la sensibilisation et de l'éducation du public. En s'appuyant sur ceux-ci, nous vous proposons nos recommandations les plus judicieuses.

1 ÉTUDES DE CAS

Dans cette section, trois organismes seront étudiés au niveau de leur implication face à la sensibilisation de la population, à la protection de l'environnement et à l'assainissement des cours d'eau.

1.1 Le Boisé des Douze

Le comité du Boisé des Douze s'est notamment illustré en ce qui concerne la préservation du boisé qui longe La Décharge des Douze. Ce site naturel abandonné s'était détérioré avec les années subissant les assauts des projets d'expansions commerciaux, résidentiels et municipaux.

Les implications massives et annuelles des scouts et des élèves des écoles primaires du quartier avoisinant ont permis l'amélioration et le reboisement de cette zone. En plus d'une sensibilisation des élèves à cette cause, l'apprentissage généré par cet événement s'est avéré générateur d'un intérêt communautaire. D'ailleurs l'école Maurice Jodoin a été reconnue en 1998 «École verte Brundtland» suite à ses activités éducatives. Le Boisé des Douze est formé d'un conseil administratif et de plusieurs bénévoles. Le conseil travaillant conjointement avec la ville de Saint-Hyacinthe bénéficie d'un bon soutien; ce qui a permis la reconnaissance de la zone visée comme parc naturel. L'implication des bénévoles et des entreprises du quartier a permis de baliser et de sécuriser une partie du sentier. Le conseil municipal prévoit, d'ici 5 ans, faire du Boisé des Douze le point de rencontre de pistes cyclables reliant plusieurs secteurs municipaux. Voilà de belles preuves indiquant que l'argent subventionné, par le gouvernement, aux bons endroits s'administre intelligemment. Ce lieu devient d'ailleurs de plus en plus apprécié et respecté par les gens du secteur.

1.2 Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CREM)

Le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CREM) est un organisme à vision régionale traitant de plusieurs sujets reliés à l'environnement montréalais. Par le passé, le CREM organisait plusieurs activités d'action communautaire. Par exemple, il s'est vu distribuer des centaines d'arbres lors des campagnes de stabilisation des berges. Aussi, ils ont su captiver les jeunes sur le respect de la nature dans les écoles primaires par des animations sur le suceur cuivré (espèce en voie d'extinction) à l'aide de théâtre de marionnettes. Dernièrement, le conseil

d'administration a réorganisé la mission de l'organisme. Elle se veut plus régionale en favorisant la protection de l'environnement, en soutenant le développement durable par la concertation, l'éducation et l'action. Présentement, les actions sont concentrées auprès des rivières Yamaska et Richelieu dans un processus de gestion par bassin versant.

1.3 Comité d'Hygiène pour l'Aménagement des rivières Magog et Saint-François (CHARMES)

La Corporation de gestion CHARMES travaille depuis 20 ans à l'aménagement des berges, des rivières Magog et Saint-François pour le territoire de la ville de Sherbrooke. De par leurs actions, l'organisme espère que les gens retrouveront le plaisir de bénéficier de l'environnement naturel situé dans la ville. La mission de l'organisme est de rendre accessible aux citoyens les milieux aquatiques et riverains des rivières Magog et Saint-François par leur aménagement et l'amélioration de la qualité de l'environnement. Leurs mandats sont donc axés sur trois volets : surveillance de la qualité de l'environnement, aménagement des rives des rivières pour leur mise en valeur et leur protection ainsi que la sensibilisation et la responsabilisation des citoyens face à la protection de l'environnement aquatique (CHARMES, 1999).

Les citoyens de Sherbrooke sont fiers de cet organisme et profitent des aménagements qui y sont faits. Ils se sentent plus concernés par leur rivière. Les actions de CHARMES ont permis de retrouver l'usage de la baignade sur la rivière Magog au parc Blanchard. Il serait par contre intéressant que ces actions soient réalisées sur la totalité des bassins hydrographiques des rivières Magog et Saint-François.

2 RECOMMANDATIONS

La sensibilisation face à la rivière doit aller chercher toute la population. C'est pourquoi nous recommandons de soutenir les programmes de sensibilisation touchant les jeunes par l'intermédiaire des écoles et des terrains de jeux, la population en général par des aménagements spéciaux du territoire ainsi que par la reconnaissance de ce qui est fait en protection de l'environnement.

2.1 Activités dans les écoles

Les jeunes constituent la génération de demain qui prendra en charge la gestion de la rivière. Il est donc important de les introduire rapidement aux principes du développement durable. Les habitudes et les comportements sont en construction à cet âge. Il est donc plus facile de les orienter ou de les modifier. C'est également souvent eux qui proposent des manières de faire à leurs parents. Ils constituent donc la base. Pour qu'ils puissent adopter une attitude positive face à la rivière, il faut leur donner tous les outils nécessaires pour comprendre l'impact de leurs actions. Ignorer les impacts des actions que nous posons fait que nous ne changeons pas nos habitudes.

Dans le programme scolaire primaire, les activités de sciences naturelles relèvent des enseignants (Messier *et al.*, 1999). Des activités adaptées aux trois cycles du primaire et traitant de la rivière Yamaska pourraient être proposées aux enseignants. Celles-ci pourraient prendre la forme d'activités de sensibilisation comme celles qui ont été faites sur le suceur cuivré et/ou d'actions concrètes faites sur le terrain comme au Boisé des Douze. La réalisation de projet permet de responsabiliser les jeunes face à leur milieu et d'apprendre de façon concrète les notions environnementales de base.

Des activités relatives à l'environnement sont déjà données dans plusieurs écoles. On n'a qu'à penser au programme des écoles vertes Brundtland qui constitue une excellente initiative permettant d'inscrire l'éducation relative à l'environnement de façon permanente dans les écoles. En proposant de «Penser globalement et d'agir localement», elles sont axées sur le milieu entourant les élèves ainsi que sur des actions concrètes et déterminantes au quotidien. Il faudrait

donc promouvoir l'établissement de ces écoles particulièrement au niveau des conseils d'établissement tout en insistant sur le soutien financier.

Les activités d'éducation doivent aussi se poursuivre au niveau secondaire. Dans le programme des sciences, les professeurs pourraient illustrer leurs concepts par des exemples du milieu. Des projets dans l'entourage pourraient aussi être proposés. Il faut également continuer de supporter les associations environnementales retrouvées dans les écoles secondaires, collégiales et universitaires.

2.2 Éduquer la population en général

Les adultes sont les personnes qui peuvent agir présentement et faire changer les choses. Il est donc essentiel d'aller chercher leur collaboration afin qu'ils interviennent pour la rivière. Comme on le sait l'opinion publique est une force qui peut faire changer bien des choses. Plusieurs actions doivent donc être posées pour que les gens découvrent la beauté ignorée de la rivière Yamaska et qu'ils se l'approprient afin d'agir pour sa restauration.

Les actions à entreprendre doivent être axées sur des aménagements qui permettraient aux gens de prendre contact avec la rivière. Les aménagements et les réalisations faites par CHARMES à Sherbrooke est une voie à exploiter. La réalisation de pistes cyclables le long de la rivière pourrait aussi permettre aux gens d'apprécier sa richesse et de procurer à la population générale des fenêtres donnant vu sur la rivière. Des panneaux d'interprétation pourraient de même permettre de faire ressortir le potentiel de la rivière. Par exemple, le niveau de la rivière Yamaska est très bas après le barrage à Saint-Hyacinthe. Tous déplore ce fait, mais peu de gens savent que cet habitat sert à plusieurs dizaines d'espèces d'oiseaux qui s'alimentent d'organismes vivant dans le lit de la rivière. Du lac Brome à l'embouchure de la rivière à Sorel, il existe plusieurs sites enchanteurs qui restent à être découverts par la population et qui permettraient de développer un sentiment de fierté envers sa rivière. Ceci est essentiel pour amener les gens à poser des actions concrètes. Combien d'organismes de protection de l'environnement sont nés suite à la volonté de retrouver un usage perdu ?

Les gens doivent aussi être sensibilisés face à leur utilisation de l'eau. Nous avons la chance au Québec d'avoir cette ressource en abondance et nous la gaspillons énormément. Les gens ne

savent pas la chance que l'on a d'avoir cette ressource si accessible. Aussi, ils ne sont pas conscients que leurs habitudes d'utilisation abusive impliquent des coûts sociaux énormes.

2.3 Reconnaître ce qui est fait

La pollution diffuse d'origine agricole est sans contredit un problème majeur pour la qualité de l'eau de la rivière Yamaska. Les terres fertiles et le climat clément font que la région est propice à l'agriculture. L'élevage y est intensif, ce qui fait que plusieurs régions du bassin versant sont en situation de surplus de fumier qu'il faut gérer. L'évolution de la technologie dans les dernières décennies a permis la mécanisation de l'agriculture. Cette modernisation permet la réduction des prix d'échelle des produits alimentaires. Cependant, les conséquences de cette façon de produire ont des effets non désirés sur la qualité de l'environnement.

Depuis le début des années 90, le monde agricole a pris conscience des impacts environnementaux que leurs industries induisaient et ils ont commencé à changer leurs manières de produire. Les effets positifs de ces actions ne pourront cependant être perçus qu'au bout de quelques années d'effort soutenu. Que l'on parle des clubs agroenvironnementaux, des plans agroenvironnementaux de fertilisation ou du CAMBY, toutes ces implications indiquent une volonté d'agir du monde agricole. Cependant, la population ne connaît pas ces actions et l'attitude présente face aux agriculteurs ne valorise pas les actions qu'ils ont entreprises. Certains articles dévalorisants comme celui publié dans Le Soleil du jeudi 8 avril 1999 insistent à conserver une attitude négative envers les agriculteurs. Le titre de l'article explique tout : «Assainissement des eaux de la Yamaska. Vingt années anéanties par la production porcine.» Il serait plus judicieux de retrouver une plus grande quantité d'articles tempérés comme celui de Louis-Gilles Francoeur dans Le Devoir du mercredi 9 décembre 1998 : «Bassin de la Yamaska : Vers un plan agro-environnemental. 250 agriculteurs réfléchissent sur les moyens à explorer pour réduire la pollution de leur rivière.» Ce type d'information au publique reflète la volonté d'agir et soutient les agriculteurs dans leurs démarches.

Les agriculteurs ne connaissent pas toutes les méthodes qui pourraient être utilisées pour la protection de l'environnement. Les recherches en agroenvironnement avancent, mais l'information n'est pas toujours transmises aux agriculteurs ou n'est pas toujours applicable sur le terrain. Il faut encourager les recherches prometteuses et diffuser l'information sur une plus

grande échelle. Les clubs agroenvironnementaux sont une bonne voie à exploiter, car ils permettent une approche plus personnalisée. Il est important d'appuyer financièrement les initiatives des agriculteurs et l'application des résultats de la recherche à la ferme.

2.4 Gestion par bassin versant

Il n'y a pas que le monde agricole qui agit sur l'amélioration de la rivière Yamaska. Plusieurs autres organismes travaillent à sa restauration, mais leurs actions ne sont pas connues. Pour une approche plus globale et une orientation efficace, un organisme de gestion par bassin versant serait une bonne solution à envisager. En plus de rassembler tous les intervenants du milieu sur la même table (agriculture, municipale, ministères, loisir,...), l'organisme permettrait de mobiliser et d'intensifier les actions dans le milieu en permettant une meilleure coalition entre les organismes.

CONCLUSION

La rivière Yamaska est dévalorisée par la mauvaise qualité de ses eaux. C'est pourquoi la population est peu encline à sa conservation et à sa restauration. Le sentiment de «il n'y a plus rien à faire» fait que les gens ne savent plus reconnaître le potentiel de la rivière. Il s'est créé un cercle vicieux qu'il faut interrompre. Nous croyons donc qu'il est essentiel de changer la vision de la population afin que tous se sentent concernés par la qualité des eaux de la Yamaska. En fait, le déploiement des ressources nécessaires à l'assainissement de la rivière (autant matérielles et financières qu'humaines), se fait souvent suite à un espoir de retrouver un usage ou suite au fait que la rivière permet un usage qui rapporte à la région (pêche, tourisme,...).

RÉFÉRENCES

CHARMES (7 octobre 1999) Les missions de CHARMES (Internet) Adresse : <http://www3.sympatico.ca/admin.charmes/missions.html>.

Messier, M, d'Auteuil, C. et Olivier, M.J. (1999) L'environnement en Montérégie. Les Productions Jacques Bernier enr, Longueuil, 134p.